



L'actualité de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

N°1 - Mai 2023

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU

Chères amies, chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons la première Fed' News de la Fédération des chasseurs d'Ille et Vilaine. Notre objectif est, sur la base de celle-ci, de vous informer régulièrement de l'actualité cynégétique départementale et nationale. J'espère qu'elle vous plaira, n'hésitez pas à nous le faire savoir et à nous indiquer vos éventuelles attentes en la matière.

BILAN AG 15 AVRIL 2023

La Fédération des chasseurs d'Ille et Vilaine vient de connaître son moment annuel fort, avec son assemblée générale. Une assemblée générale marquée par 3 points essentiels que sont la nécessaire sécurité à la chasse, la problématique des dégâts de grand gibier et notre volonté d'aller plus avant dans notre gestion du petit gibier et notamment du faisan commun.

Nous vous remercions d'avoir soutenu votre conseil d'administration en adoptant l'ensemble des résolutions proposées.



L'actualité du moment c'est aussi le début des semis de maïs, une période à hauts risques pour les dégâts de sanglier. Chaque détenteur de territoire a reçu un mail qui lui permet de solliciter un arrêté préfectoral pour tirer des sangliers qui sont susceptibles de commettre des dégâts dans les semis de maïs en avril et mai. Cette possibilité est une arme de plus pour essayer de faire baisser la facture d'indemnisation. Elle vient en renfort d'autres pratiques comme l'agrainage de dissuasion ou la pose de clôtures électriques sur les cultures sensibles.

Très cordialement

André Douard

Président de la Fédération des chasseurs d'Ille et Vilaine

SUIVIS FAISANS BIODIVERSITE

Nouveau projet : 30 oiseaux équipés de balises GPS !

Les premiers oiseaux ont été équipés le 20 février 2023 de balise GPS avec un panneau solaire qui nous informera trois fois par jour sur leurs déplacements

L'objectif ? Mieux connaître l'espèce dans le bocage Breton.

Le faisan sauvage est en plein essor sur le GIC de Montmuran (13600 ha) et les chasseurs locaux comme la fédération souhaitent mieux comprendre les déplacements des faisans dans leurs milieux naturels, identifier les lieux de prédilection des faisans, les lieux de reproduction, d'élevage des jeunes, de dispersion et les causes de mortalité....

Profitant des financements octroyés par l'écocontribution (fond financier national abondés pour un tiers par la [Fédération Nationale des Chasseurs](#) et deux tiers par l'Etat ([Office français de la biodiversité](#)), la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine s'engage dans une étude de 3 ans concernant l'espèce.



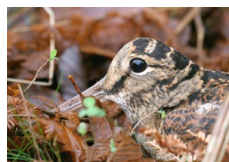
[Explications du projet en images](#)

Référent projet :

Nicolas HAIGRON (technicien FDC 35)

[Contact](#)

RETOUR DU CARNET BECASSE 22-23



Pensez à retourner votre carnet de prélèvement à la FDC dans les meilleurs délais afin de permettre son enregistrement.

Par courrier à **FDC 35, lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien** ; vous pouvez aussi le déposer à l'accueil de la FDC ou bien dans la boîte aux lettres.

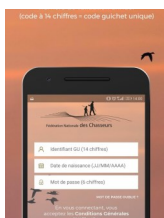
RAPPEL : le Carnet de Prélèvement Bécasse 2022/2023, doit-nous être renvoyé dès la fermeture c'est-à-dire depuis le 20/02/2023 et au plus tard **le 30 juin 2023**.

Que vous ayez ou non effectué un prélèvement; le carnet bécasse doit obligatoirement être retourné à la Fédération si vous souhaitez avoir un nouveau carnet pour la saison suivante.

Si vous avez utilisé l'application « **Chassadapt** », alors vous n'avez rien à faire, tout se fait automatiquement ! Essayer, c'est l'adopter !

Attention :

- ◆ Carnet non rendu : pas de carnet la saison prochaine
- ◆ Carnet perdu : adresser un courrier à la FDC pour commission
- ◆ Carnet détérioré : adresser un courrier à la FDC et le retourner avec



AGENDA : FORMATIONS FDC 35

PIEGEAGE



Formation sur 2 jours, les **2 et 3 Juin 2023** au siège de la FDC

Tarifs :

45 € pour les adhérents FDC 35

70 € pour les non-adhérents FDC 35

Encore 10 places disponibles !

Inscrivez-vous !

(revue page 17)

Référent : [Mr BAUDRON Philippe](#)

GARDE CHASSE PARTICULIER

Bulletin d'inscription ici

Formation sur 3 jours, **du 28 au 30 juin 2023**
au siège de la FDC 35

Tarif : 60€

Référent : [Mme TREMEL Valérie](#)

CIBLAGE

Session en individuel ou en groupe !

Prochaine session le **vendredi 16 juin 2023**

Tarif : 10 € payable le jour même

Inscription auprès

d'[Adrien DEVILLARD](#)



CHASSE ACCOMPAGNEE

Formulaire d'inscription ici

A partir de 15 ans !

Prochaine session le **samedi 8 juillet 2023**

Formation gratuite

PERMIS DE CHASSER

Dossier traités en fonction de la date

d'arrivée à la FDC 35.

Tarif : 46 € (personne majeure) ou 31 €
(personne mineure) pour les droits d'inscription à l'OFB

+60 € de frais de formation pour la FDC 35

Inscription en ligne uniquement !

Tout le processus d'inscription ici !

VENAISON

Inscription auprès
d'[Adrien DEVILLARD](#)

Formations prévues courant
Octobre 2023 (dates à venir)

REPORT CREATION DE COMPTE SIA

(Système d'information sur les armes)

Le ministère de l'Intérieur a décidé de repousser la date limite de création de compte SIA au 31 décembre 2023.



De quoi avez-vous besoins pour créer votre compte dans le SIA ?

Les détenteurs vont créer leur compte en plusieurs étapes qui s'enchaînent facilement, comme n'importe quelle procédure de création de compte sur des sites internet marchands par exemple. Néanmoins, s'agissant d'un compte nécessitant des informations personnelles et un certain nombre de documents permettant de justifier de son droit à détenir et acquérir des armes, plusieurs documents justificatifs seront demandés au cours de la procédure. Il convient donc d'avoir à disposition ces documents avant pour créer son compte facilement.

Pour cela, il faut être en capacité de fournir :

- Une copie de leur permis de chasser ;
- Une copie de leur pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile.

Pour toutes questions :

[Contact Préfecture](#)

[Plus d'infos](#)

La validation du permis de chasser pourra également être jointe à ces documents mais n'est pas obligatoire pour créer un compte.

Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) :

NOUVELLE CAMPAGNE TV

Savez-vous vraiment ce qu'est la chasse qui fait tant débat ?

Après avoir mis en avant, l'année dernière, les actions positives des chasseurs pour la sauvegarde de la biodiversité, ce nouvel épisode répond à la délicate question du rôle de la chasse.

Pour Willy Schraen, Président FNC : « Dans le contexte où la chasse est devenue un sujet politico-médiatique permanent, nous avons décidé, par ce spot TV, d'expliquer les apports réels des chasseurs à la société. Ils sont les premiers bénévoles de la nature. Rétablir la vérité sur notre pratique passe par la nécessité d'expliquer les externalités positives de la chasse. Répondre avec franchise à la question « sait-on ce qu'est vraiment la chasse ? », passe, comme notre spot le révèle à la fin, par l'évocation de cette reconnexion à la nature qui est notre premier moteur et celui de nombreux nouveaux pratiquants ».



[Le spot publicitaire ici](#)

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beaugard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20 - [contact](#)

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !

